

Démarche : CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026
Organisme : Subventions et Prêts Collectifs

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

<p> Ceci est un formulaire électronique qui vous permet de compléter une demande de subvention de fonctionnement à destination de la Caf des Bouches-du-Rhône pour des projets n'entrant pas dans le cadre de nos appels à projets thématiques (parentalité, petite enfance, jeunesse, inclusion numérique, inclusion handicap). </p>

<p> Dans le cadre de sa politique d'action sociale et dans la limite de ses dotations budgétaires, la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône peut accorder une aide au fonctionnement à ses partenaires développant des projets qui s'inscrivent dans les domaines d'intervention de la Branche Famille et répondant aux objectifs de la CTG. </p>

 Le cahier des charges et l'Avis d'Appel relatifs à cet appel à projets figurent ici : <https://caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-des-bouches-du-rhone/partenaires-locaux>. Il est impératif d'en prendre connaissance avant de faire acte de candidature.

Les subventions accordées n'ont pas vocation à soutenir le fonctionnement global d'une structure mais à financer des actions ou projets en lien avec les thématiques d'intervention suivantes :

- la petite enfance,
- l'inclusion handicap,
- l'enfance,
- la jeunesse,
- la parentalité,
- l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

<p> Attention : Vous devez compléter au préalable le dossier socle de renseignements administratifs, sur le site démarche numérique, avant de réaliser cette démarche. Pour les partenaires ayant bénéficié d'une subvention de fonctionnement en 2025 par la Caf des Bouches-du-Rhône, il vous est demandé de compléter le bilan de vos actions sur un autre formulaire également disponible sur démarche-numérique </p>

<p> Avant de commencer le dépôt d'une nouvelle demande . La complétude de ce bilan est obligatoire, même si vous ne déposez pas de projet en 2026. Elle conditionne le paiement du solde de votre subvention 2025, ainsi que la recevabilité de votre dossier 2026. </p>

 La date limite de dépôt des demandes est fixée au 16/01/2026.

Merci de contacter votre chargé de mission en développement territorial avant tout dépôt de dossier.

PREAMBULE

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

<p> La Caf 13 souhaite poursuivre ses engagements en soutenant les actions territoriales participant à l'amélioration de l'offre de services en direction des enfants, des jeunes et des familles. </p>

<p> Notre volonté est d'accompagner le développement des projets territoriaux « sur mesure » concourant aux objectifs de préservation et maillage des services, d'accessibilité des familles aux dispositifs qui leur sont destinés, d'initiatives locales en faveur de la coopération, du développement durable ou encore de l'innovation sociale.

Il s'agit également d'encourager des dynamiques de transformation en apportant des solutions adaptées aux besoins repérés et spécificités des territoires. </p>

<p> Lorsqu'une subvention est accordée, elle ne peut pas être affectée à un autre usage.

</p>

<p> Toute demande peut faire l'objet d'un refus administratif. Exemples : </p>

-Le projet ne démarrera pas en 2026. </p>

-La demande relève du fonctionnement global de votre structure et non d'un projet spécifique. </p>

-Le budget n'est pas équilibré ni cohérent. </p>

-La subvention demandée dépasse le seuil de 80 % du coût total du projet. </p>

-Le montant demandé est inférieur à 1500€.</p>

<p> Enfin, le porteur de projet s'engage au strict respect du Contrat Engagement Républicain, de la Charte de la Laïcité de la branche Famille et des engagements en matière de communication intégrée à l'ensemble des conventions liant la Caf avec les partenaires. </p>

<p> Attention : Pour les partenaires ayant bénéficié d'une subvention de fonctionnement en 2025 par la Caf 13, il vous est demandé de compléter le bilan de vos actions sur un autre formulaire également disponible sur démarche-numérique avant de commencer le dépôt d'une nouvelle démarche. </p>

La complétude de ce bilan est obligatoire, même si vous ne déposez pas de projet en 2026. Elle conditionne le paiement du solde de votre subvention 2025. </p>

Vous devez compléter au préalable le dossier socle de renseignements administratifs avant de réaliser cette démarche
<https://demanche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-13-dossier-socle-donnees-administratives-2026> </p>

<p> Veuillez reporter le numéro de la démarche du dossier socle complétée sur le site.

<p> 1 dossier socle par an, par gestionnaire

Veuillez renseigner le numéro du dossier socle 2026

LE GESTIONNAIRE

Statut du gestionnaire :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Collectivité territoriale (Mairie, etc)
- Etablissement public de coopération Intercommunale (EPCI)
- Etablissement public administratif (CCAS, etc)
- Association - Mutuelle - Comité d'entreprise
- Entreprises- Groupements d'entreprises

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Etes-vous un nouveau partenaire de la Caf des Bouches-du-Rhône ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le projet que vous souhaitez déposer a-t-il été travaillé avec un référent de la Caf 13 ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Merci de vous rapprocher de votre chargé de mission en développement territorial avant tout dépôt

Veuillez trouver ci-joint la liste des chargés de mission en développement territorial de la Caf 13

VOTRE STRUCTURE

Equipement ou service porteur de la demande :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ALSH

Centre social

EAJE

EVS

Ludothèque

RPE

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

Commune de la structure :

REPRESENTANT LEGAL

Civilité du responsable légal :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame la

Monsieur le

Nom du responsable légal :

Président, Maire, Directeur Général...

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Prénom du responsable légal :

Fonction du responsable légal

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Président(e)
- Maire
- Directeur(rice) Général(e)
- Gérant(e)

LE REFERENT DU PROJET

Nom du référent du projet :

Prénom du référent du projet :

Fonction du référent du projet :

Téléphone du référent du projet :

Adresse électronique du référent du projet :

VOTRE PROJET

Thématique principale du projet :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Parentalité
- Inclusion handicap
- Accès aux droits et inclusion numérique

Petite enfance

Le projet doit permettre d'accompagner les démarches volontaristes des partenaires visant à éléver la qualité des projets et des pratiques d'accueil collectif comme individuel au-delà des exigences strictement réglementaires , notamment pour les Eaje et les Rpe. </p>

<p> Cet appel à projets sera mobilisé en appui aux autorités organisatrices dans l'exercice de leurs compétences obligatoires en matière de soutien à la qualité des modes d'accueil telles que définies dans la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi. </p>

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Merci de préciser dans quelle catégorie s'inscrit votre projet :

Coechez la mention applicable, une seule valeur possible

- L'enrichissement de la qualification des équipes mobilisées auprès des enfants à l'échelle d'un territoire
- La mise en réseau des professionnels favorisant l'accompagnement des pratiques à l'échelle d'un territoire
- L'approfondissement des modalités de déclinaison de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant et du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant dans les projets d'accueil et les pratiques professionnelles, et ce à l'échelle d'un territoire

Merci de préciser dans quelle catégorie s'inscrit votre projet :

Coechez la mention applicable, une seule valeur possible

- L'enrichissement de la qualification des équipes mobilisées auprès des enfants à l'échelle d'un territoire
- La mise en réseau des professionnels favorisant l'accompagnement des pratiques à l'échelle d'un territoire
- L'approfondissement des modalités de déclinaison de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant et du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant dans les projets d'accueil et les pratiques professionnelles, et ce à l'échelle d'un territoire
- Favoriser les projets concourant à l'accueil d'enfants en situation de handicap par des assistants maternels et des gardes à domicile (uniquement sur les territoires non couverts par des PARIH)

Merci de préciser dans quelle catégorie s'inscrit votre projet :

Coechez la mention applicable, une seule valeur possible

- Accès aux loisirs
- Inclusion
- Ludothèque itinérante
- Sensibilisation des enfants aux enjeux de la transition écologique (environ 3 - 11 ans)

Accès aux loisirs

Votre projet doit avoir pour objectif de renforcer l'accès des enfants et des adolescents aux loisirs éducatifs en accompagnant le développement d'une offre de loisirs en faveur des publics les plus vulnérables et en soutenant l'essaimage d'initiatives concourant à l'éveil citoyen, artistique, culturel, scientifique et écologique.

Le projet doit être porté soit par une commune soit par une association et non par un équipement conventionné (Exemple de porteurs : les p'tits débrouillards, Démos, l'AFEV, terrain d'aventures, Les Villes amies des enfants...)

Inclusion

Actions de sensibilisation des professionnels à l'inclusion à l'échelle du territoire Ctg (uniquement sur les territoires non couverts par un PARIH)

Ludothèque itinérante

Projet en démarrage afin de soutenir l'ingénierie liée au coût de l'itinérance

Merci de préciser dans quelle catégorie s'inscrit votre projet :

Coechez la mention applicable, une seule valeur possible

- La promotion et l'attractivité des métiers de l'animation
- Aide au démarrage d'une année pour des structures de type accueil de jeunes
- L'éducation aux médias et au numérique des jeunes de 10 à 17 ans révolus à visée préventive et éducative
- Des évènements venant répondre à une ou des action(s) de la CTG peuvent faire l'objet d'une aide ponctuelle pour impulser une dynamique sur le territoire
- Sensibilisation des jeunes aux enjeux de la transition écologique (12 à 17 ans révolus)

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Aide au démarrage d'une année pour des structures de type accueil de jeunes

Cette aide est conditionnée à l'ouverture à un accueil de jeunes dans la même année civile avec un montant plafond de la subvention de 5000€. (Justificatif attendu convention avec la Préfecture). A ce titre, il n'y aura pas de versement d'acompte de la subvention.

Merci de préciser dans quelle catégorie s'inscrit votre projet :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Informer les familles sur les services et actions présents sur leur territoire
- Echanges entre parents et professionnels ou entre professionnels (hors formation)
- Sensibilisation des parents et des familles aux enjeux de la transition écologique

Inclusion handicap

Journée ou évènement thématique dédié au handicap et à l'inclusion rayonnant à l'échelle d'un ou plusieurs territoires CTG (uniquement sur les territoires non couverts par des PARIH)

Accès aux droits et inclusion numérique

- Aide au démarrage d'une année avec un montant plafond de 5 000 € non renouvelable, portage associatif ou CCAS, hors France services et les Maisons du Bel âge.
- Partenariat de labellisation en point relais caf systématique avec un conventionnement

Avez-vous obtenu une subvention de fonctionnement CTG pour ce même projet en 2025 ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Oui
- Non

Au 16 janvier 2026, vous pouvez fournir :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Un bilan intermédiaire
- Un bilan définitif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Bilan intermédiaire du projet 2025

Un bilan définitif sera à déposer via démarche numérique avant le 31 mars 2026.

Lien pour les bilans 2025 : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-13-bilan-2025-subvention-de-fonctionnement-ctg>

Lien pour les bilans 2025

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf-13-bilan-2025-subvention-de-fonctionnement-ctg>

Intitulé du projet :

CTG de rattachement :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- 3 Collines
-

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

- Allauch-Plan de Cuques
- Alpilles Durance
- Arles Crau Camargue Montagnette
- Aubagne-Cuges les Pins-Gémenos-La Penne sur Huveaune
- Bassin Minier
- Berre l'Etang-Vitrolles
- Carnoux-Cassis-Roquefort la Bédoule
- Côte Bleue
- Golfe et des Etangs
- Grand Vallat
- La Ciotat-Ceyreste
- La Durance
- Les 4 Termes
- Les Collines
- Les Pennes Mirabeau-Septèmes les Vallons
- Marignane-Gignac la Nerthe-St Victoret
- Marseille
- Martigues-Port de Bouc
- Massif du Concours
- Pays Salonnais
- Sainte-Victoire
- Terre de Provence
- Vallée des Baux Alpilles

Territoire cible du projet :

Mentionner le nom de la ou des commune(s), du quartier ou de l'arrondissement concernés.

Référence à l'orientation ou à l'objectif inscrits dans la CTG :

L'action se déroule-t-elle en zone QPV ou FRR ?

QPV : Quartier politique de la ville

ZFRR : Zone France Ruralités Revitalisation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- QPV

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

ZFRR

Aucun

La demande est-elle annuelle ou pluriannuelle ?

Si la demande est pluriannuelle, il est nécessaire de fournir un budget prévisionnel sur l'année civile par exercice comptable.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Annuelle

Pluriannuelle

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Coût total du projet :

Montant de la subvention sollicitée pour 2026 à la CAF 13 :

Le montant ne doit pas excéder 80% du budget total (hors contributions volontaires).

Montant de la subvention sollicitée pour 2027 à la CAF 13 :

Le montant ne doit pas excéder 80% du budget total (hors contributions volontaires).

Montant du co-financement :

Le montant du co-financement doit être de 20% minimum.

Type de co-financeurs :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Etat

Région

Conseil Départemental

Communes

EPCI

ARS

Auto-financement

Autres

Autres, précisez :

PRÉSENTATION DU PROJET

Quels sont les objectifs du projet ?

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Description de l'action :

Quels sont les moyens matériels et humains mis en œuvre pour la réalisation du projet ?

Les charges de personnel relevant déjà d'un conventionnement Caf au titre d'une prestation de service et/ou des bonus (inclusion/handicap, mixité sociale, et territoire) ne sont pas éligibles.

Quel est le public cible ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Parents d'enfants de moins de 3 ans

Parents d'enfants de 3-6 ans

Parents d'enfants de 6-12 ans

Parents d'enfants de 12-17 ans

Parents d'enfants de 18-25 ans

Enfants de moins de 3 ans

Enfants de 3-6 ans

Enfants de 6-12 ans

Enfants de 12-17 ans

Jeunes 18-25 ans

Monoparents

Parents non gardien

Public victime de violences intra-familiales

Public précaire

Personnes en situation de handicap

Professionnels

Autres

Si autres, précisez :

Nombre de personnes bénéficiaires potentiels :

Tarif appliqué aux bénéficiaires pour la participation à une séance :

Hors adhésion annuelle

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Gratuité

< 10€

Entre 10 et 20€

Plus de 20€

Préciser le montant exact appliqué aux bénéficiaires pour la participation à une séance :

Quel est le partenariat mobilisé dans le cadre de ce projet ?

Aussi bien au niveau du repérage des besoins, que la construction de l'action ou de sa mise en œuvre.

Période de démarrage du projet :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1er trimestre

2ème trimestre

3ème trimestre

4ème trimestre

Durée du projet en mois :

Sur une année civile

Quels sont les indicateurs d'évaluation prévus pour le projet au regard des objectifs ?

Modalités de communication du soutien de la Caf :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Logo Caf sur les flyers / site internet

Diffusion sur les réseaux sociaux

Autres

Autres

Veuillez indiquer toutes informations complémentaires qui vous semble pertinentes (une note d'opportunité peut être jointe à votre dossier avec les PJ)

CAF 13 - Subvention de fonctionnement - Campagne CTG 2026

Je certifie l'exactitude des informations renseignées.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

PIECES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel du projet 2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Budget prévisionnel du projet 2027

A compléter en cas de demande pluriannuelle.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autorisation de dépôt de projet visé par la ou les commune(s) signataire(s) de la CTG et le porteur

Si le porteur n'est pas la ou les collectivité(s) signataire(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Devis si vous faites appel à un prestataire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout autre document complémentaire dont vous souhaitez nous faire part